

Sommaire

- 1 CRÉDIT D'IMPÔT IMMÉDIAT
- 2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- 3 NOUVEAUX HORAIRES DE BUREAU
- 4 PROJET DE SERVICE
- 5 DÉCÈS de MARIE-AGNÈS MANCIAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 02 Juin 2022,

Après 2 années par correspondance, nous sommes ravis de pouvoir ouvrir de nouveau notre **Assemblée Générale en présentiel.**

L'un des temps forts de l'année, nous permettant de vous rencontrer, d'échanger et surtout de vous dresser le bilan de notre année 2021.

Si vous êtes à jour de règlement de votre cotisation annuelle, vous recevrez une convocation jointe à votre facture d'Avril.

HORAIRES DE BUREAUX

Afin d'assurer la continuité de service, à compter du **lundi 02 mai**, et pendant une période de 2 mois, **nos bureaux sont ouverts de 08h30-12h30, puis de 13h30-17h30.** L'accueil téléphonique est également joignable sur ces horaires.

1. CRÉDIT D'IMPÔT IMMÉDIAT

Alerte info

Après nous être organisé en interne pour la bonne mise en place du Crédit d'impôt Immédiate dès la facturation d'avril, **nous venons d'apprendre que ce dispositif est repoussé au 14 juin 2022.**

En effet, **nous avons obtenu l'habilitation** nécessaire à l'application de la plateforme de l'Urssaf, **notre éditeur de logiciel est opérationnel** et **notre équipe formée.**

Cependant, la décision d'ouverture du service appartient aux pouvoirs publics, et nous attendons pour cela nos codes d'accès à leur environnement de production.

Nous vous transmettons le courrier reçu en date du 28 Avril 2022.

 **Urssaf** Au service de notre protection sociale

Bonjour,

Afin de garantir aux organismes de services à la personne et à leurs clients un service de qualité, nos équipes effectuent des aménagements techniques complémentaires. **Le service Avance immédiate sera donc ouvert aux clients d'organismes de services à la personne le 14 juin.**

Dans l'attente, les organismes de services à la personne peuvent demander leur habilitation à l'API. Les éditeurs de logiciel peuvent, quant à eux, poursuivre leurs tests.

Les organismes qui ont achevé le parcours d'habilitation recevront une confirmation ainsi que leurs codes d'accès à partir du 4 mai.

Bien conscientes des attentes liées à l'ouverture de ce nouveau service, les équipes de l'Urssaf sont pleinement mobilisées pour proposer à l'ensemble des usagers un service de qualité.

Cordialement,

L'équipe Urssaf Avance immédiate

Nous vous rappelons que pour bénéficier de ce service, il vous faut :

- Une adresse mail valide
- Un numéro de téléphone Portable
- Un RIB

À envoyer uniquement par mail :

compta.clients@ville-et-services.com

Pour autant, nous restons particulièrement, à votre écoute pour répondre à des besoins de meilleure appropriation des **outils informatiques via nos ateliers numériques.** Pour toute questions, n'hésitez pas à contacter l'accueil : 03 83 28 46 05/accueil@ville-et-services.com.



Lettre d'information aux adhérents de Ville & Services n° 178—Mai 2022

4. PROJET DE SERVICE

« **VENEZ PARTAGER VOS IDEES !** »

Dans le cadre de l'**actualisation de notre Projet de Service**, nous constituons des groupes de travail composés d'adhérents, administrateurs, Direction, intervenants, administratifs.

Différentes thématiques sont abordées : la qualité de service, la diversification de l'offre, la transition écologique,... Les travaux auront lieu de **mai à septembre**.

Si vous souhaitez participer à l'un de ces groupes, les **places étant limitées**, merci de vous faire connaître dès que possible auprès de **Virginie MELNOTTE à l'Accueil au 03 83 28 46 05**. Nous vous contacterons pour vous apporter toutes les précisions nécessaires.

Merci d'avance pour votre participation.



5. DÉCÈS

Nous avons une bien triste nouvelle à partager avec vous.

Marie-Agnès Manciaux, administratrice de Ville & Services, nous a quittés mercredi, suite à un cancer détecté depuis plus d'1 an.

Elle se savait condamnée. **Elle s'est battue jusqu'au bout**. Nous ne l'avons jamais entendu se plaindre. **Elle a su profiter pleinement du temps qui lui restait à vivre**, et organiser sa vie, et son départ avec détermination et courage.

Une belle leçon de vie.

Nous garderons le souvenir d'une belle personne.

Marie-Agnès MANCIAUX était très appréciée, par le Conseil d'Administration, la Direction, le personnel de **Ville & Services**, mais aussi les adhérents qu'elle avait pu rencontrer, ou contacter par tél pendant la longue période d'isolement liée au Covid ; une battante qui s'intéressait à tout, très généreuse.

Chef du pôle gérontologie au CHRU de Brabois pendant une bonne partie de sa carrière de médecin, Marie-Agnès a mis à profit sa retraite pour rejoindre notre association, en devenant administratrice en 2017, référente du pôle médico-social.

Elle a fortement contribué à **amplifier le virage médico-social pris par Ville & Services** dès 2014, à créer le SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile) avec Alagh, et à insuffler une vraie culture médico-sociale auprès des équipes internes.

Nous lui sommes très reconnaissants.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille, ainsi qu'à ses proches.

Chapeau bas, merci, elle va nous manquer !

Marie PARENT / Joël BARETTE



Ville & Services

ASSOCIATION LOI 1901
112, AV. GÉNÉRAL LECLERC
54600 VILLERS-LES-NANCY
03 83 28 46 05



www.ville-et-services.com



Rejoignez-nous sur
facebook

Ont participé à ce numéro : Joël BARETTE : Directeur de la publication, Sandrine JACQUOT, Mylène DUHOUX, Régine MERCERON, Kadiatou DIALLO